



## 4.1 RÉDUIRE LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX CHEZ LA FEMME ENCEINTE ET LE JEUNE ENFANT

PILOTE(S) DE L'ACTION : ARS

PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S) : APPA, Mutualité Française Île-de-France, WECF, Réseau Santé Environnement, Réseaux Périnatalité, CIDB, Ville de Paris, Association Écolo Crèche, Centres hospitaliers, syndicat des sages-femmes libérales, Centres antipoison et de toxicovigilance (CAPTV), AFVS, Protections maternelles et infantiles (PMI)

ACTEUR(S) CONCERNÉ(S) : Conseil Régional d'Île de France (CRIF), Ministère de l'Éducation Nationale, SCHS, DRIHL, Groupements Hospitaliers de Territoire, Réseau de pédiatrie néonatale, Conseils Départementaux

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S) : Île-de-France

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S) : Femmes enceintes, parents, jeunes enfants, professionnels de la petite enfance et de la santé périnatale. Les actions relatives au saturnisme s'étendent au-delà du périmètre du jeune enfant

LIEN(S) AVEC LE PNSE 3 : actions n°22 ; 49 ; 102 ; 103 ; 105

LIEN(S) AVEC AUTRE(S) FICHE(S) DU PRSE 3 : actions 1.3 ; 4.3

### OBJECTIF ET FINALITÉ

L'objectif final de l'action est de réduire les expositions quotidiennes aux polluants ou nuisances de l'environnement des publics les plus vulnérables (femmes enceintes, bébés, jeunes enfants) et les plus fragiles (public en situation de précarité).

Sur le plan opérationnel, trois axes sont privilégiés :

- 1 Améliorer la connaissance des publics les plus vulnérables et de leur entourage, ainsi que l'information et la formation des professionnels de la santé et de la petite enfance afin qu'ils deviennent des relais légitimes pour la prévention
- 2 Diminuer l'exposition au bruit des nouveau-nés en service de réanimation néonatale et de néonatalogie en mettant en œuvre tout ou partie des recommandations issues de l'étude acoustique menée par l'ARS Île-de-France au sein de ces services
- 3 Diminuer la plombémie (concentration de plomb dans le sang) des populations particulièrement vulnérables, à savoir les femmes enceintes et les enfants en informant le grand public sur les sources d'exposition, en formant les professionnels de santé et en relançant le dépistage du saturnisme infantile en prenant en compte toutes les sources possibles d'exposition au plomb

### CONTEXTE ET ENJEUX POUR LA RÉGION

L'Île de France est une région fortement inégalitaire d'un point de vue sanitaire. Les facteurs d'inégalité sont à la fois d'ordre socio-économique (niveau social, revenus, etc.) et d'ordre physique. Les femmes enceintes, bébés et jeunes enfants sont ainsi plus vulnérables aux effets de la pollution environnementale.

En conséquence, les actions sur le terrain de prévention spécifiquement adaptées à ce public sont aujourd'hui une priorité pour aider à la réduction des inégalités sanitaires, sociales et territoriales.

En particulier, réduire les expositions précoces à des contaminants problématiques pour lesquels la question de la « fenêtre d'exposition » est déterminante, notamment celle intervenant pendant le développement foetal et la petite enfance, constitue un véritable enjeu de santé publique. Trois angles d'action ont été retenus dans le cadre de cette action.

Le premier relatif à l'exposition des publics cibles de cette action aux polluants environnementaux au sens large.

Le deuxième concerne spécifiquement les expositions au bruit dès la naissance et plus particulièrement pour les bébés les plus sensibles pris en charge dans les services de réanimation néonatale et de néonatalogie. Les niveaux

sonores dans ces services, souvent bien supérieurs aux valeurs guides internationales, ont des conséquences sanitaires sur les nouveau-nés particulièrement vulnérables (stress, perturbation du sommeil, modification des indices physiologiques et comportementaux, déficit auditif). Ces nuisances peuvent également conduire à des situations de stress et de souffrance pour les parents et les professionnels de santé, en interférant notamment dans la transmission de la parole. L'Île-de-France est la région la plus impactée par les naissances prématurées avec un taux en augmentation depuis plus d'une vingtaine d'années (évolutions des pratiques médicales de réanimation, proportion croissante des grossesses multiples et progression de certains facteurs de risques comme la précarité ou l'âge de la mère). Ainsi, 3 % des nouveau-nés nés en établissement francilien ont séjourné en réanimation en 2015.

Le troisième angle d'action concerne la réduction de l'imprégnation infantile au plomb. Bien qu'elle ait fortement diminué en France depuis une vingtaine d'années (division par 20 du nombre d'enfants de 1 à 6 ans atteints de saturnisme), le nombre de cas était encore estimé à 4 700 en 2008-2009 dans cette tranche d'âge. Par ailleurs, des travaux scientifiques récents ont démontré les impacts nocifs du plomb sur la santé (effets sur le développement foetal et neurotoxique de l'enfant [22]) en-deçà de la plombémie de 100 µg/L, seuil qui définissait réglementairement un cas de saturnisme jusqu'en 2015.

### RAISON D'ÊTRE DE L'ACTION

Priorité au niveau national, la sous-action de prévention des risques d'exposition aux facteurs environnementaux sera menée auprès de trois publics clés (professionnels de santé, professionnels de la petite enfance, femmes enceintes et leur entourage proche) permettant d'assurer une cohérence tout au long du développement de l'enfant. La mère, son entourage seront sensibilisés directement et également par les professionnels de santé et de la petite enfance relais d'information. La formation de ces derniers permettra également une meilleure prévention des expositions dans les lieux de vie en collectivité (crèches, assistantes maternelles, etc.). Au total, l'action permettra une réduction globale des expositions environnementales de ces publics sensibles.

.../...

La sous-action relative à la prévention des nuisances sonores et des risques auditifs s'appuie sur des démarches existantes. Confié aux réseaux de périnatalité, un programme de suivi des nouveau-nés vulnérables (nés très prématurément ou présentant une pathologie sévère en période périnatale) est déjà déployé sur l'ensemble du territoire francilien. Dans ce contexte, l'ARS Île-de-France s'est engagée dans des campagnes sonométriques au sein de services de réanimation néonatale de maternités de type 3 (maternités équipées pour les soins intensifs et la réanimation) visant à évaluer la situation francilienne, enrichir les données disponibles et proposer des recommandations d'amélioration de la qualité de l'environnement sonore des nouveau-nés en milieu hospitalier. La présente sous-action vise à mettre en œuvre ces recommandations.

La sous-action relative à la lutte contre le saturnisme infantile est également nécessaire pour relancer un dépistage en ralentissement ces dernières années. L'abaissement du seuil réglementaire de déclaration obligatoire en 2015 complexifie la recherche de la source d'exposition au plomb lors des enquêtes environnementales, qui doivent par conséquent être élargies à des sources inhabituelles parfois hors du logement.

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action se décompose en 3 sous-actions :

- 1 Prévenir les risques d'exposition des femmes enceintes et des jeunes enfants aux nuisances et polluants environnementaux
- 2 Agir dans les services de réanimation néonatale et néonatalogie pour améliorer la qualité de l'environnement sonore des nouveau-nés prématurés en milieu hospitalier
- 3 Informer le grand public et promouvoir le dépistage du saturnisme infantile



#### • SOUS-ACTION 1 • PRÉVENIR LES RISQUES D'EXPOSITION DES FEMMES ENCEINTES ET DES JEUNES ENFANTS aux nuisances et polluants environnementaux (Pilote : ARS)

Réaliser un état des lieux régional permettant de définir par la suite des objectifs de prévention

- CONSTITUER un groupe de travail piloté par l'ARS
- IDENTIFIER les acteurs et actions (existant, nouveaux acteurs mobilisables), besoins de formation et zones prioritaires

Informer/sensibiliser les femmes enceintes et l'entourage proche du nourrisson et du jeune enfant sur l'exposition aux polluants environnementaux, la qualité de l'air intérieur et les bonnes pratiques en la matière, en s'appuyant sur des actions existantes et au besoin de nouvelles actions

- ÉLABORER, en collaboration avec les partenaires de l'action, des outils d'information et de formation adaptés aux territoires et publics cibles
- DIFFUSER des messages de prévention par des campagnes de sensibilisation pouvant reposer sur différents types de support ou moyens de diffusion
- METTRE EN PLACE des ateliers de prévention
- PROMOUVOIR des consultations en reprotoxicologie (projet REPROTOXIF – CHI Créteil et hôpital Fernand-Widal) pour les patientes présentant des troubles de la fertilité ou des pathologies de grossesse.
- METTRE EN PLACE des interventions spécifiques lors des séances de la préparation à l'accouchement

Informer/sensibiliser les professionnels de santé périnatale (sages-femmes, gynécologues, pédiatres, pharmaciens, etc.) et de la petite enfance (puéricultrices, PMI, crèches, assistants maternelles, travailleurs sociaux, etc.)

- DIFFUSER des messages d'information auprès des professionnels (courriers, communication dans colloques, congrès, salons, revues, newsletter...)
- INCORPORER des formations dans le cursus initial des professionnels
- METTRE EN PLACE des formations continues à destination des professionnels en exercice

#### MOYENS NÉCESSAIRES

Dimensionnés en fonction des besoins identifiés lors de l'état des lieux régional ; a minima, ils intégreront l'élaboration des supports d'information/formation et leur diffusion.

#### INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'actions d'information/sensibilisation mises en place pour chaque type de public

Nombre et taux de femmes enceintes informées

#### INDICATEURS DE RÉSULTAT

Augmentation du taux de femmes enceintes informées et sensibilisées sur 5 ans

Évaluation de l'impact des actions sur leur volonté de changement

Augmentation du taux de professionnels informés par catégories sur 5 ans

**• SOUS-ACTION 2 •**
**AGIR DANS LES SERVICES DE RÉANIMATION NÉONATALE ET NÉONATOLOGIE pour améliorer la qualité de l'environnement sonore des nouveau-nés prématurés en milieu hospitalier (pilote : ARS)**

Plusieurs pistes d'action, inscrites dans l'avis du Conseil National du Bruit du 10 décembre 2014 seront mises en œuvre selon les besoins identifiés suite à l'étude acoustique menée par l'ARS pour améliorer la qualité de l'environnement sonore dans les services de réanimation néonatale et de néonatalogie. Les actions seront notamment engagées en partenariat avec les professionnels de santé des hôpitaux, les réseaux de périnatalité et le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB).

**Définition des actions à engager**
**Mise en œuvre des actions**

À titre d'exemple :

- SENSIBILISER/FORMER des équipes professionnelles (soignantes et techniques) et le public
- OPTIMISER l'organisation et le fonctionnement des services (occupation des locaux, organisation des soins...)
- AGENCER et équiper les locaux (envisager notamment l'intervention d'un bureau d'études spécialisé en acoustique)
- SÉLECTIONNER des équipements et appareils électromédicaux insonores
- PROTÉGER directement les nouveau-nés

**Évaluation des actions engagées**
**MOYENS NÉCESSAIRES**

Dimensionnés en fonction des conclusions de l'étude acoustique et de l'ampleur des recommandations formulées, ils intégreront l'élaboration d'outils de communication (plaquette, guide, signalétique...), le montage d'actions de formation/information, le déploiement de mesures de réduction de l'environnement sonore dans les services de réanimation néonatale.

**INDICATEURS DE SUIVI**

Taux d'établissements hospitaliers mettant en place des actions (réaménagement, réorganisation des services, information, formation, ...)

Nombre de sessions de sensibilisation et nombre de personnes concernées

**INDICATEURS DE RÉSULTAT**

Évaluation de l'efficacité des actions mise en œuvre de façon quantitative (mesures sonométriques) et/ou qualitative (enquête de perception auprès des professionnels)

**• SOUS-ACTION 3 •**
**INFORMER LE GRAND PUBLIC ET PROMOUVOIR LE DÉPISTAGE DU SATURNISME INFANTILE (pilote : ARS)**

Réaliser un état des lieux régional : Identifier les acteurs et actions (existant, nouveaux acteurs mobilisables), besoins de formation et zones prioritaires

Diffuser différents supports d'information (plaquettes, films, etc.) via les centres de protection maternelle et infantile, les professionnels de santé, etc. pour sensibiliser et informer le public cible sur l'ensemble des sources d'exposition au plomb

Construire des formations auprès des professionnels du bâtiment et des maîtres de stage d'apprentis des métiers du plomb

Les formations porteront sur :

- L'amélioration des conditions de travaux lors des chantiers de retrait du plomb (travaux engagés lors des procédures liées à l'insalubrité et/ou au saturnisme)
- Les risques sanitaires liés afin de protéger la population

**Favoriser la relance du dépistage**

- POURSUIVRE l'information et la sensibilisation des prescripteurs prioritairement en zone à fort déficit en dépistage :
- Les INCITER à inscrire les épisodes d'exposition au plomb dans le carnet de santé
- RECHERCHER les éventuelles expositions au plomb lors d'une consultation préconceptionnelle
- QUESTIONNER sur l'exposition au plomb lors des enquêtes périnatales
- RENFORCER la vigilance et le suivi des mineurs exposés à des sources d'exposition au plomb hors du logement

Promouvoir les guides nationaux (*Guide de dépistage et de prise en charge de l'enfant et de la femme enceinte en cas d'intoxication au plomb*, Direction Générale de la Santé, 2009 ; *Guide d'investigation environnementale des cas de saturnisme de l'enfant*, InVS, 2006)

**MOYENS NÉCESSAIRES**

Dimensionnés en fonction des besoins identifiés lors de l'état des lieux régional, ils intégreront l'élaboration des supports d'information/formations, leur mise en œuvre et la diffusion de l'information auprès des prescripteurs.

**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre d'actions de sensibilisation, d'information et de formation mises en place

Taux de déclarations obligatoires, analyse des résultats des prélèvements sanguins ayant conduit à une déclaration obligatoire

**INDICATEURS DE RÉSULTAT**

Évolution des Indicateurs de suivi sur 5 ans, en particulier les résultats des primo-dépistages

Augmentation du nombre de dépistage pour les enfants et femmes enceintes notamment

Analyse des résultats des plombémies faites dans le cadre des primo-dépistages

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	SOUS-ACTIONS		2017 • 2018 • 2019 • 2020 • 2021											
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2				
<b>Prévenir les risques d'exposition</b>														
État des lieux régional														
Campagnes d'information et sensibilisation														
<b>Agir pour la qualité de l'environnement sonore</b>														
Définition des actions engagées														
Mise en œuvre des actions														
Évaluation des actions														
<b>Dépister le saturnisme infantile</b>														
État des lieux régional														
Campagnes d'information et sensibilisation														